



**PROCES-VERBAL du CONSEIL de l'UFR de MATHÉMATIQUES
du 8 juillet 2003**

Membres présents ou représentés : Sylvie BENZONI, Stéphane GENIEYS (procuration à S. BENZONI), André GOLDMAN (procuration à M. POUZET), Minh Dang LE, Josette LEFRANC, Olivier MARGUIN, Olivier MATHIEU, Arlette MAYET, Anne PERRUT, Maurice POUZET, Claude ROGER (procuration à A. MAYET), Georges TOMANOV, Christiane USSEL

Membres absents ou excusés : Vincent BORRELLI, Isabelle CHALENDAR, François CONESSA, Gérard ESPOSITO, Jean-Claude SIKORAV, Etienne TETE,

Invités : Sybil CARABOEUF, responsable administrative IGD
Myriam CHAMBE, responsable administrative UFR de Mathématiques

Soit 13 membres présents ou représentés sur les 19 membres en exercice du Conseil.

Marc Chamarie ouvre la séance à 10h10.

1^{er} point de l'ordre du jour : adoption du P-V. de la séance du conseil d'UFR du 12 juin 2003.

Le procès-verbal de la séance du conseil du 12 juin 2003 est adoptée avec 8 voix pour et 1 abstention.

2^{ème} point de l'ordre du jour : adoption du texte définitif concernant le fonctionnement de la Commission des Thèses

Sur le procès verbal de la séance du conseil du 27 mars 2003, Maurice Pouzet contestait la rédaction du texte joint en annexe concernant le fonctionnement de la commission des thèses, qui selon lui ne reflétait pas fidèlement la teneur de l'amendement voté en séance. Pour mémoire, le litige portait sur les formalités du dépôt de thèse. Maurice Pouzet ne souhaitait pas que les noms des rapporteurs soient tenus secrets et il demandait la suppression de la phrase suivante « sans dire lesquels, sauf si la thèse est acceptée ». Or cette phrase a bien été supprimée. Le texte joint en annexe du PV du 27 mars 2003 est soumis à l'approbation des membres du conseil qui l'adoptent avec 9 voix pour et 1 abstention.

3^{ème} point de l'ordre du jour : demandes de postes d'enseignants-chercheurs pour 2004.

Marc Chamarie signale qu'il y aura 9 postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée 2004 :

NOM - Prénom	Corps	Section	Labo	Date de vacance	Emploi	Observation
(Ex. BECCHIO OSEGUERA)	MCF	25	UFR	1 septembre 2004	25 MC 0709	Non publié 2003
BENAMEUR Moulay	MCF	25	IGD	1 septembre 2004	25 MC 0348	Promotion 2003
ROME Michel	MCF	25	IGD	1 octobre 2004	25 MC 0714	Retraite 2004
CHEVERRY Christophe	Pr	25	IGD	1 septembre 2004	25 PR 1500	Mutation 2003
HECTOR Gilbert	Pr	25	IGD	1 septembre 2004	25 PR 0002	Retraite 2004
MAILLOT Henry	Pr	25	IGD	1 octobre 2004	25 PR 0697	Retraite 2004
DECORET Bruno	MCF	26	LaPCS	1 septembre 2004	26 MC 0707	Retraite 2004
AUSLENDER Alfred	Pr	26	IGD	1 novembre 2004	26 PR 1605	Retraite 2004
MAZZA Christian	Pr	26	LaPCS	1 septembre 2004	26 PR 0104	Dispo 2003

Par ailleurs, cette année, aucun redéploiement au titre du sous-encadrement pédagogique n'est prévu au détriment des Maths. Par contre un redéploiement au titre de la recherche n'est pas exclu si l'une des propositions reçoit un avis négatif du Conseil Scientifique sur le profil recherche.

Les demandes de postes d'enseignants-chercheurs doivent remonter au plus tard le 1^{er} septembre 2003 au service de Gestion des personnels enseignants sciences de la DRH.

Les discussions sur la restructuration des équipes de recherche étant toujours en cours et le contrat n'étant pas encore signé, Marc Chamarie propose de reporter les décisions lors d'un prochain Conseil d'UFR qu'il fixe au vendredi 29 août 2003 à 10h00. Maurice Pouzet pense cependant qu'on peut avancer dès maintenant sur le sujet et discuter notamment des postes qui posent problème. Marc Chamarie rappelle que le Directeur devra défendre la politique de recrutement de l'UFR devant les Conseils et souhaite donc que les propositions soient cohérentes et coordonnées.

4^{ème} point de l'ordre du jour : désignation du coordonnateur du DESS SITN

Marc CHAMARIE informe l'assemblée que Christian MAZZA, actuel coordonnateur du DESS SITN, a pris une disponibilité pour convenances personnelles pour une durée de 3 ans, à partir du 1^{er} septembre 2003. Il s'agit donc de lui trouver un remplaçant pour l'année 2003-2004.

Deux candidatures sont parvenues auprès du directeur de l'UFR : celle d'Anne PERRUT et celle de Mireille BOUGEARD. Anne PERRUT motive sa candidature en disant qu'elle est enseignante dans cette formation depuis sa création et qu'elle s'implique déjà beaucoup dans sa gestion. Elle connaît très bien l'équipe pédagogique qui est en place. Elle souhaite poursuivre ce travail de gestion et de coordination. Marc CHAMARIE lit la lettre de motivation de Mireille BOUGEARD. Olivier MATHIEU appuie cette demande en ajoutant que Mme BOUGEARD souhaite une coordination commune avec Anne PERRUT. Arlette MAYET donne son avis en tant que responsable Formation de l'UFR et soutient fortement la candidature d'Anne PERRUT : c'est une personne fiable et de confiance, qui de plus est sur place et déjà fortement impliquée dans le DESS. Marc CHAMARIE et Josette LEFRANC témoignent dans le même sens. Olivier MATHIEU défend la candidature de Mireille BOUGEARD, en disant qu'elle est très motivée et que d'autre part elle peut apporter un plus grâce à ses nombreux contacts industriels et scientifiques. Il pense qu'une collaboration avec Anne PERRUT serait intéressante car il y aurait complémentarité.

Sylvie BENZONI et Arlette MAYET ne croient pas qu'une double coordination soit possible. Marc CHAMARIE insiste sur le fait qu'il s'agit seulement de nommer un coordonnateur pour 1 an et qu'il faudra réfléchir ultérieurement (avant le 15 septembre) à la coordination du Master Pro.

La décision est mise au vote à bulletins secrets et le résultat est le suivant :

Anne PERRUT : 12 votes

Anne PERRUT + Mireille BOUGEARD : 1 vote

Anne PERRUT est donc nommée coordonnatrice du DESS SITN pour l'année universitaire 2003-2004.

5^{ème} point à l'ordre du jour : mise en place de la 1^{ère} année de Licence (LMD)

La première année de la nouvelle Licence (LMD) va démarrer à la rentrée 2003. Ce projet de Licence est préparé depuis environ 2 ans et demi.

Les Mathématiciens sont essentiellement concernés par le groupe 1 « Mathématiques et Informatique », mais interviendront aussi dans les groupes 2 « Chimie, Physique, Sciences pour l'Ingénieur », 3 « Biochimie, Biologie, Sciences de la Terre », et 4 « MASS ». Arlette MAYET regrette que le nombre d'enseignants-chercheurs de l'UFR de Mathématiques qui se sont investis dans la préparation de cette maquette se compte sur les doigts d'une seule main... Les discussions ont été ardues avec les informaticiens et les collègues des autres disciplines car il était demandé que ce groupe ne soit pas trop tubulaire. Il n'a pas été facile non plus de trouver des directeurs d'études (3 mathématiciens sur 5 directeurs en tout pour le groupe 1) et des volontaires pour intervenir dans les séances d'accueil des étudiants prévues du 9 au 18 juillet 2003. Arlette MAYET déplore le désintérêt de ses collègues mathématiciens pour cette première année de Licence, ce qui se retrouve dans les fiches de vœux (peu de personnes ont demandé de faire des enseignements en 1^{ère} année de Licence). Marc CHAMARIE ajoute qu'il y a une désaffection certaine des étudiants pour les matières scientifiques et notamment les mathématiques et qu'il faudrait « aller à la pêche » aux étudiants en 1^{ère} année de manière plus volontariste. A cet égard, le rôle des directeurs d'études (conseil et orientation) sera déterminant.

6^{ème} point à l'ordre du jour : projets de MASTERS

Marc CHAMARIE donne diverses informations. Les Masters démarreront à la rentrée 2004. Une nouvelle date limite a été fixée par le Ministère (15 septembre 2003) pour la révision éventuelle des dossiers. Le Président de l'Université se rendra le 16 juillet au Ministère pour discuter sur les dossiers présentés par l'UCBL. Si on souhaite faire des modifications, il faudra donc les signaler à Domitien DEBOUZIE avant ce vendredi 11 juillet 2003.

Nous sommes parvenus à un accord avec l'ENSL pour qu'un seul Master Recherche (avec un parcours spécifique « magistère » en 1^{ère} année) soit proposé en cohabilitation à Lyon. Les collègues ayant participé aux discussions sont G. TOMANOV, C. ROGER, F. WAGNER, F. CLARKE, M. CHAMARIE pour Lyon 1 et D. SERRE, JC SIKORAV pour l'ENS. Le Master recherche sera aussi cohabilité pour la 2^{ème} année avec l'INSA, l'ECL, l'Université de Savoie et l'Université Jean Monnet de St Etienne.

En première année (M1), qui sera commune au Master Pro, il est envisagé 3 parcours : « Mathématiques et applications », « Ingénierie Mathématique » et « Magistère ». La deuxième année (M2) sera organisée en parcours thématiques composés de regroupements d'UE .

Le dossier est à faire évoluer, notamment pour équilibrer certaines matières (algèbre / analyse). Sylvie BENZONI signale des manques en M1.

Les recommandations principales à suivre pour la révision des dossiers sont :

- indiquer les flux d'étudiants attendus,
- faire figurer la composition précise et nominative des équipes pédagogiques en mentionnant les laboratoires d'accueil,
- développer l'argumentaire de l'insertion professionnelle pour le Master Pro.

En ce qui concerne la préparation à l'Agrégation, Marc Chamarie demande si on maintient un projet de Master généraliste « Métiers de la formation », sachant que la position du Ministère est de ne pas intégrer ces préparations dans le cursus LMD. Beaucoup de questions restent en suspens à ce sujet :

- quel diplôme va être requis à l'avenir pour s'inscrire au concours de l'Agrégation ?
- que deviendra l'étudiant qui ne réussira pas le concours ?
- peut-on évaluer la formation de préparation à l'Agrégation sous forme de crédits qui pourraient ensuite être validés dans le Master recherche ? C'est la solution retenue dans certaines universités (exemple : Bordeaux). Marc Chamarie et Georges Tomanov soutiennent ce point de vue si on veut rester compétitif et éviter une chute rapide des effectifs étudiants aussi bien à la Préparation que dans le M2 du Master Recherche.
- les mathématiciens doivent-ils accepter de reprendre le pilotage de ce projet Master « Métiers de la formation » qui a été abandonné par les physiciens de l'ENS , si ce projet est maintenu par l'UCBL et accepté par le Ministère ? La majorité du Conseil pense que oui.

La séance est levée à 12h15

Myriam Chambe et Marc Chamarie

Ce compte rendu, modifié et approuvé par le Conseil du 29 août 2003, annule et remplace celui préalablement diffusé.